

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4209-2

Deuxième édition
1993-11-01

**Pneumatiques et jantes (séries millimétriques) pour
camions et autobus —**

Partie 2:
Jantes
(standards.iteh.ai)
Truck and bus tyres and rims (metric series) —

Part 2: Rims [ISO 4209-2:1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74429add-94cd-45aa-a4e5-b3198f147446/iso-4209-2-1993)
[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74429add-94cd-45aa-a4e5-
b3198f147446/iso-4209-2-1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74429add-94cd-45aa-a4e5-b3198f147446/iso-4209-2-1993)



Numéro de référence
ISO 4209-2:1993 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4209-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 4, *Pneus et jantes pour véhicules utilitaires*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4209-2:1987), dont les cotes h_{min} pour la jante 22.5 × 9.75 dans le tableau 4 et pour les jantes comprises entre 19.5 × 10.50 et 22.5 × 14.00 dans le tableau 5 ont été modifiées.

L'ISO 4209 comprend les parties suivantes présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes (séries millimétriques) pour camions et autobus*:

- *Partie 1: Pneumatiques*
- *Partie 2: Jantes*

© ISO 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Pneumatiques et jantes (séries millimétriques) pour camions et autobus —

Partie 2: Jantes

1 Domaine d'application

L'ISO 4209 établit la désignation et fixe les cotes et les capacités de charge des pneumatiques et établit la désignation et fixe les cotes des jantes des séries millimétriques, principalement destinés aux camions et autobus.

La désignation, les cotes et les capacités de charge des pneumatiques sont données dans l'ISO 4209-1.

La présente partie de l'ISO 4209 établit la désignation, prescrit les profils et fixe les cotes des jantes à base creuse (en une pièce).

Les cotes des jantes sont les cotes du profil de jante nécessaires au montage et à la tenue du pneumatique sur la jante.

2 Désignation et marquage

La jante doit être désignée par son code de diamètre nominal et sa largeur nominale (par exemple 17.5 x 5.25), et par son type de rebord lorsque celui-ci est spécifié (par exemple: 15 x 6 J, 13 x 5.50 B).

3 Jantes (à base creuse) coniques à 5°

3.1 Rebord de jante

Les types de rebord de jante sont donnés dans le tableau 1.

Tableau 1 — Types de rebord de jante

Diamètre nominal de jante	Rebord de jante ¹⁾
Inférieur ou égal à 13	B
14	J
15	J
16	J

1) Pour des conditions d'utilisation particulières, des rebords de jante plus hauts peuvent être utilisés.

3.2 Profil des jantes

Les cotes et les tolérances des jantes doivent être telles qu'indiquées à la figure 1 et dans le tableau 2.

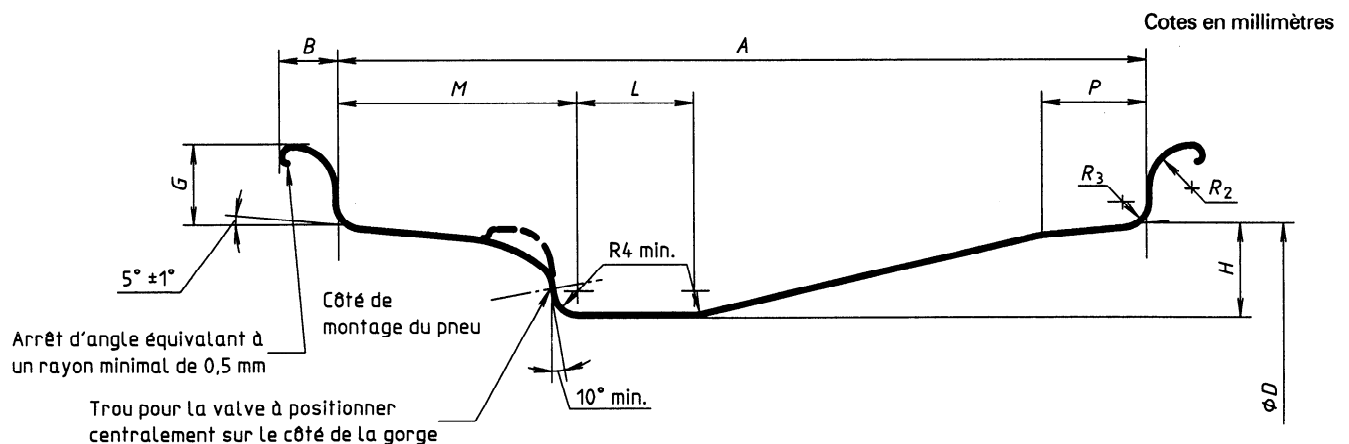


Figure 1 — Profil des jantes (à base creuse) coniques à 5°

Tableau 2 — Cotes des jantes (à base creuse) coniques à 5°

Cotes en millimètres

Désignation de la dimension de la jante	A ± 2	B min.	G	P min.	H min.	L min.	M max.	R ₂ min.	R ₃ max.
12 × 3.50 B	89	10	14 ± 0,8	15	16,5	19	34	7,5	4,5
13 × 3.50 B	101,5								
12 × 4.00 B	114,5			19,8		22	45		
13 × 4.00 B									
12 × 4.50 B	127								
13 × 4.50 B									
12 × 5.00 B	140								
13 × 5.00 B									
12 × 5.50 B	152,5								
13 × 5.50 B									
12 × 6.00 B	152,5								
13 × 6.00 B									
14 × 3 1/2 J	89	10,9	17,8 ± 0,9	15,7	17,3	19	34	9	65
15 × 3 1/2 J	101,5								
14 × 4 J	114,5			19,8		22	45		
15 × 4 J									
16 × 4 J	127								
14 × 4 1/2 J									
15 × 4 1/2 J	140								
16 × 4 1/2 J									
14 × 5 J	152,5								
15 × 5 J									
16 × 5 J	165								
14 × 5 1/2 J									
15 × 5 1/2 J	178								
16 × 5 1/2 J									
14 × 6 J	203								
15 × 6 J									
16 × 6 J	228,5								
14 × 6 1/2 J									
15 × 6 1/2 J	254								
16 × 6 1/2 J									
14 × 7 J	152,5								
15 × 7 J									
16 × 7 J	165								
14 × 8 J									
15 × 8 J	178								
16 × 8 J									
14 × 9 J	203								
15 × 9 J									
16 × 9 J	228,5								
14 × 10 J									
15 × 10 J	254								
16 × 10 J									
16 × 6 K	152,5	11,4	19,9 ± 0,9	20	22	45	10,7		
16 × 6 1/2 K	165								
16 × 7 K	178								
16 × 8 K	203								
16 × 9 K	228,5								
16 × 10 K	254								

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4209-2:1993
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7-4429add-94cd-45aa-a4e5-b317-8146/iso-4209-2-1993>

3.3 Diamètres des jantes

Le diamètre nominal de jante et le diamètre de jante spécifié des jantes (à base creuse) coniques à 5° sont donnés dans le tableau 3.

4 Jantes (à base creuse) coniques à 15°

4.1 Profil des jantes

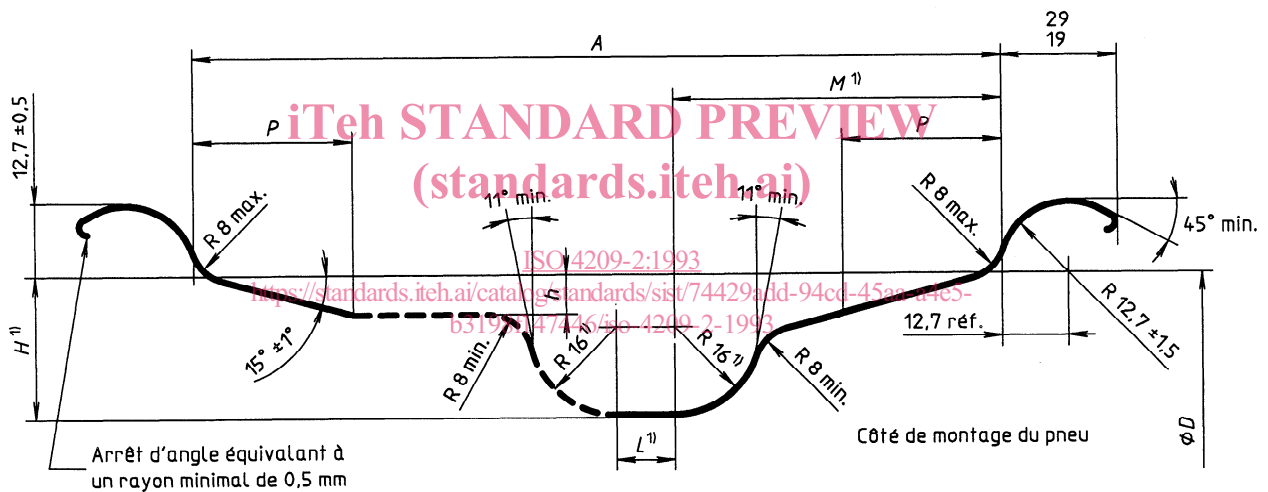
Les cotes et les tolérances des jantes doivent être telles qu'indiquées à la figure 2 et dans les tableaux 4 et 5.

Tableau 3 — Diamètre nominal de jante et diamètre de jante spécifié des jantes (à base creuse) coniques à 5°

Diamètre nominal de jante	Diamètre de jante spécifié ¹⁾ D mm ± 0,4
12	304
13	329,4
14	354,8
15	380,2
16	405,6

1) La tolérance est donnée uniquement pour les besoins de la conception des pneumatiques. Le mesurage de la jante s'effectue avec un ruban de mesure de la circonférence étalonné sur un mandrin.

Cotes en millimètres



1) Ces cotes englobent l'enveloppe minimale de la gorge aux fins de montage du pneu.

Figure 2 — Profil des jantes (à base creuse) coniques à 15°

Tableau 4 — Cotes des jantes (à base creuse) coniques à 15° avec largeur nominale de jante ≤ 9.75

Cotes en millimètres

Désignation des dimensions de la jante	A $\pm 3,5$	H ¹⁾ min.	h min.	L ¹⁾ min.	M ¹⁾ max.	P min.
17.5 × 5.25	133,5	24	7	4	55	25
19.5 × 5.25		27		8	56	
22.5 × 5.25		30			57	
17.5 × 6.00	152,5	24	8,5	11	60	30 ³⁾
19.5 × 6.00		27			62	
22.5 × 6.00		30			63	
17.5 × 6.75	171,5	24	9	14	62 ²⁾	25
19.5 × 6.75		27			64	
22.5 × 6.75		30			66 ²⁾	
17.5 × 7.50	190,5	24	9,5	21	65 ²⁾	25
19.5 × 7.50		27			67 ²⁾	
22.5 × 7.50		30			68 ²⁾	
24.5 × 7.50	209,5	24	10	14	70 ²⁾	34
17.5 × 8.25		27			55	
19.5 × 8.25		30			67	
22.5 × 8.25	228,5	30	10	28	70 ²⁾	36
24.5 × 8.25		30	72 ²⁾			
19.5 × 9.00		30	68			
22.5 × 9.00	247,5	30	10	28	70 ²⁾	36
24.5 × 9.00		30			72 ²⁾	
22.5 × 9.75		30			70 ²⁾	

- 1) Ces cotes englobent l'enveloppe minimale de la gorge aux fins de montage du pneumatique.
 2) Des cotes supérieures peuvent être utilisées sous réserve de confirmation par les essais de montage.
 3) Pour les camions légers (indice de charge ≤ 124 en montage en simple), une cote de 25 mm peut être utilisée. Ces jantes doivent être identifiées en conséquence.

Tableau 5 — Cotes des jantes (à base creuse) coniques à 15° avec largeur nominale de jante $\geq 10,50$

Cotes en millimètres

Désignation des dimensions de la jante	A ± 5	H ¹⁾ min.	h min.	L ¹⁾ min.	M ¹⁾ max.	P
17.5 × 10.50	266,5	24	9,5	14	55	26
19.5 × 10.50	266,5	30	10	30	68 ²⁾	34
22.5 × 10.50					70	
19.5 × 11.75	68 ²⁾					
22.5 × 11.75	70 ²⁾					
19.5 × 12.25	68 ²⁾					
22.5 × 12.25	70 ²⁾					
19.5 × 13.00	68 ²⁾					
22.5 × 13.00	70 ²⁾					
19.5 × 14.00	68 ²⁾					
22.5 × 14.00	70 ²⁾					
19.5 × 15.00	68 ²⁾	11			68 ²⁾	
22.5 × 15.00	70 ²⁾					
20.5 × 16.00	70 ²⁾					
22.5 × 16.00	70 ²⁾					
20.5 × 18.00	70 ²⁾					
22.5 × 18.00	457				70 ²⁾	

1) Ces cotes englobent l'enveloppe minimale de la gorge aux fins de montage du pneumatique.
2) Des cotes supérieures peuvent être utilisées sous réserve de confirmation par les essais de montage.

ISO 4209-2:1993

4.2 Diamètres des jantes <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74429add-94cd-45aa-a4e5-b3198f147446/iso-4209-2-1993>

Le diamètre nominal de jante et le diamètre de jante spécifié des jantes (à base creuse) coniques à 15° sont donnés dans le tableau 6.

Tableau 6 — Diamètre nominal de jante et diamètre de jante spécifié des jantes (à base creuse) coniques à 15°

Diamètre nominal de jante	Diamètre de jante spécifié ¹⁾ D mm $\pm 0,4$
17,5	444,5
19,5	495,3
20,5	520,7
22,5	571,5
24,5	622,3

1) La tolérance est donnée uniquement pour les besoins de la conception des pneumatiques. Le mesurage de la jante s'effectue avec un ruban de mesure de la circonférence étalonné sur un mandrin.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4209-2:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74429add-94cd-45aa-a4e5-b3198f147446/iso-4209-2-1993>

CDU [629.114.2/.5].012.61

Descripteurs: véhicule routier, camion, autobus, bandage de roue, dimension, contour, désignation.

Prix basé sur 5 pages
